ALAE/ ALSH intercommunal

Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

PROJET PEDAGOGIQUE

Communauté de Communes QRGA Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

Site de Laguépie

POUR LES 3 - 13 ANS

2026





4 avenue de la gare - 82250 laguepie

Sommaire

L'ALSH de Laguépie ---------- 1

- L'organisateur 1
- Contexte 1
- Les locaux 2
- Le public accueilli 2
- L'accueil des mineurs en situation de handicap 2

Objectifs pédagogiques et opérationnels ---------- 5

Modalités de fonctionnement ---------- 8

- Fonctionnement général 8
- Journée type 8
- Vie quotidienne 10
- Règles de vie 11
-

Nature des activités ---------- 13

- Activités prestataires 13
- Activités menées par les animateurs 13

L'équipe ---------- 15

- Le rôle de chacun 15

Le relationnel ---------- 17

- Relations avec les parents 17
- Relations animateurs / enfants 17
- Au sein de l'équipe 18

Evaluation ---------- 19

ANNEXES

L'ALSH DE LAGUEPIE

• L'organisateur

La CCQRGA est une intercommunalité qui s'inscrit dans une politique de loisirs éducatifs en direction des enfants et des jeunes de 3 à 14 ans. Notre accueil de loisirs fait donc parti d'un accueil de loisirs multisites répartis sur 4 sites : ALSH/ALAE Laguépie, ALSH/ALAE Caylus et ALSH/ALAE St Antonin Noble Val et ALSH/ALAE Local Jeunes à Saint Antonin NV. Il répond aux besoins de garde des usagers, aux besoins d'éducation récréative, sportive, culturelle et de vie en collectivité des enfants. La structure applique la réglementation « accueil de loisirs multi sites » du code de l'action sociale et des familles et de la SDJES du Tarn et Garonne.

L'organisation intercommunal est basée sur le territoire du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron qui regroupent 17 communes. La communauté de Communes est située à l'Est du Département de Tarn-et-Garonne, elle est frontalière aux départements de l'Aveyron, du Lot et du Tarn.

• Le contexte

Laguépie est une commune rurale du Tarn et Garonne de 664 habitants située entre Albi et Villefranche de Rouergue, elle est limitrophe entre les départements du Tarn et de l'Aveyron.

L'économie locale est générée par une usine de chaussures, une maison de retraite, des hôtels/gîtes/chambre d'hôte ainsi que de nombreux artisans et commerçants.

L'école communale accueille 66 élèves dans 3 classes (maternelle et primaire).

De multiples associations animent la commune (principalement à caractère social puis sportives et festives) ce qui tente à prouver le dynamisme et la vitalité du village.

La commune de Laguépie membre de la communauté de communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron s'est engagée en septembre 1999 dans une politique partenariale.

La Communauté de Communes est signataire d'un contrat Enfance et jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et Garonne.

Nos partenaires institutionnels sont : Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport du Tarn et Garonne, la Protection Maternelle Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole du Tarn et Garonne.

• Les locaux

L'accueil de loisirs intercommunal CCQRGA site de Laguépie se situe à proximité de l'école communale, dans l'ancienne gare du village restaurée et aménagée en conséquence, habilitée à accueillir des enfants d'âges primaire et maternelle.

Il comprend :

- une salle d'activité de 70 m² pour les 3-6 ans
- une salle d'activité de 50 m² pour les 7-13 ans
- une salle de repos de 16 m²
- un bureau d'accueil à l'étage
- une pièce d'hygiène (wc, douche, lavabo)
- un espace extérieur de 500 m2 clôturé

Les locaux sont aux normes PMR (personne à mobilité réduite) comme tout établissement ERP (établissement recevant du publics).

• Le public accueilli

L'accueil de loisirs accueille des enfants du canton ainsi que d'autres communes environnantes, âgés de 3 à 13 ans issus du milieu rural, d'origine sociale et culturelle hétérogène. Une proportion variable d'enfants en vacances avec leurs parents sur le secteur fréquente également le centre sur la période des vacances.

• L'accueil des mineurs en situation de handicap

" Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui

garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. "
(Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

Un dispositif « inclusion aux loisirs », amorcé par la Communauté de Communes QRGA est présent sur l'ALSH depuis juillet 2019. Ce dernier permet à tout enfant ayant des troubles de la santé, étant en situation de handicap, ayant des comportements inadaptés ou en étant en situation familiale difficile, d'avoir accès aux loisirs tout en respectant ses besoins spécifiques. Ce dispositif est accessible à tous les enfants de 3 à 14 ans, inscrits sur la structure et dont la famille en fait la demande.

L'accompagnement a pour but de répondre aux objectifs suivants :

Permettre aux enfants en situation de handicap de jouer, vivre et grandir avec d'autres enfants de leur âge en milieu ordinaire

Permettre aux enfants et aux familles de bénéficier d'un accueil et/ou d'un accompagnement individualisé en centre de loisirs sur les temps périscolaires et extrascolaires

Répondre à un besoin de garde pour que les parents puissent bénéficier de temps de répit et/ou maintenir une activité professionnelle

Sensibiliser les enfants et les professionnels à la différence

Proposer une écoute et un soutien aux familles du territoire

Sur l'ALSH de Laguépie, un Auxiliaire de Vie de Loisirs (AVL) est présent et travaille en lien avec la coordinatrice inclusion, pour la mise en place des accompagnements. Sa présence permet un accompagnement individualisé sur les mercredis en ALAE et sur toutes les vacances scolaires en ALSH (hors vacances de Noël).

La mise en place de ce dispositif se fait uniquement avec l'accord de la famille et en collaboration étroite avec elle. Une fois cette première démarche effectuée une fiche d'évaluation est complétée par l'AVL afin de définir les besoins de l'enfant et les adaptations nécessaires (locaux, activités proposées, temps collectifs). Ensuite, selon les cas un Projet d'Accueil Individualisé ou un Projet Personnalisé d'Accompagnement est construit avec la famille à partir des besoins de l'enfant et des objectifs sont fixés

pour mener à bien l'accompagnement.
Suite à l'élaboration de ce projet, l'AVL met en place l'accompagnement de l'enfant en essayant de répondre au mieux à ses besoins spécifiques. Ceci se fait par la mise en place de divers outils comme par exemple un tableau journalier pour permettre à l'enfant d'avoir des repères spatio-temporels dans sa journée. Ce peut également être la mise en place d'un carnet des émotions, pour permettre à l'enfant de mettre des mots sur ses sentiments, lorsqu'il ne parvient pas à le verbaliser. Il est donc possible d'utiliser divers repères (objet transitionnel, timer, pictogrammes, etc) pour que l'enfant puisse se sentir dans un environnement sécurisant. L'important étant d'être en accord avec les demandes de la famille et le bien-être de l'enfant.
En ce qui concerne une journée type en ALSH, l'enfant suit le déroulement de la journée en tenant compte de ses capacités. Lors des activités manuelles et des jeux collectifs, l'AVL fait en sorte d'adapter et de répéter les consignes si nécessaire. Il accompagne l'enfant tout au long de l'activité afin de l'intégrer un maximum au groupe. Cependant, l'AVL est aussi présent pour être attentif au comportement de l'enfant et lui donner l'occasion de s'isoler ou de stopper l'activité, s'il en ressent le besoin.

Au-delà de ce travail, l'AVL a pour vocation de travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire. Tout d'abord, avec l'équipe d'animation qui est incluse à l'élaboration du projet d''accueil dès lors que cela est possible, afin de favoriser l'accueil de l'enfant dans des conditions optimales. Mais aussi avec l'équipe scolaire, pour créer un suivi logique, surtout lorsque l'enfant est également suivi par un AESH dans le cadre scolaire. Enfin, il peut aussi faire le lien avec tous les intervenants extérieurs qui gravitent autour de l'enfant, si ce dernier bénéficie d'un suivi (psychomotricien, pédopsychiatre, orthophoniste, travailleurs sociaux, etc).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

Les objectifs ci-dessous sont classés par ordre d'intérêt.

Créer un lieu d'éducation, d'éveil, d'expression et de création

- ***Participer à des ateliers créatifs proposés par les animateurs***

Lors de ces vacances, les enfants participeront à l'élaboration d'œuvre collectives ou personnelles, par l'apprentissage de nouvelles techniques manuelles ou d'expression qui développeront aussi l'imagination et la créativité.

- ***Participer à des grands jeux***

Plusieurs fois dans les vacances, les enfants joueront à travers un imaginaire à des grands jeux. Ces grands jeux sont une priorité dans notre centre car les enfants sont plus réceptifs et jouent le jeu de l'imaginaire avec plus d'entrain.

Évaluation : Afin de savoir si nos activités correspondent aux attentes des enfants, tous les soirs nous ferons un bilan individuel où les enfants devront se positionner et argumenter leur choix.

Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe

- ***Créer un environnement adapter à chacun***

Divers outils peuvent être utilisés par tous : zone de refuge (tipi sensoriel, ou espace calme comme la salle de repos) et fidgets afin que les enfants aient la possibilité de se calmer, de se recentrer. Possibilité d'un accueil adapté pour les enfants à besoins spécifiques avec la présence d'un Auxiliaire de Vie de Loisirs (AVL).

- ***Contribuer à un planning de tâches collectives, de la vie quotidienne***

Un planning sera élaboré afin de répartir les diverses tâches de la vie quotidienne, telles que la mise en place du goûter, la vaisselle, le balais…

- ***Participer à des jeux de coopération***

L'équipe d'animation propose régulièrement des jeux de coopération qui permettent de transmettre des valeurs telles que l'empathie, l'entraide et la solidarité.

- ***Respecter le rythme de chacun***

Un accueil et un départ échelonné est mis en place. Les enfants ont également la possibilité de s'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas. Un temps de sieste, de repos ou simplement un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leurs envies, de la demande des familles et de leurs âges.

Evaluation : Lors de notre bilan de fin de journée, une rubrique est réservée à la vie collective. Les enfants nous racontent les éventuels problèmes qu'ils ont rencontré au sein du groupe ce qui nous permet de pouvoir agir plus facilement.

Rendre l'enfant acteur de sa journée au centre

- ***Participer, prendre la parole lors des échanges animateurs / enfants***

Tous les matins nous mobilisons les enfants pour la météo des émotions. Ce moment est un moment d'échange où l'enfant est libre de s'exprimer et de nous faire part de son ressenti. Tous les soirs les enfants devront faire le bilan de leur journée en apportant des arguments.

- ***Faire ses propres choix lors des temps d'activités libres***

Sur une journée type, du temps sera consacré pour les activités libres où les enfants pourront effectuer ce qu'ils désirent, dans la mesure du possible. Les enfants pourront solliciter l'équipe d'animation pour organiser un jeu, ou bien décider de faire une activité plus calme en autonomie (jeux de société, coloriages, etc.), ou encore de ne rien faire s'ils en ont envie. Une fois par semaine, une demi-journée est laissée en « activité libre » afin que les enfants puissent choisir leurs activités et amener des jeux de leur maison s'ils le souhaitent.

Evaluation : Lors du bilan du soir, des discussions informelles avec les enfants et les familles, nous pouvons constater ou non si les enfants ont pu faire des choix, réaliser des créations, etc à hauteur de leurs attentes.

Permettre à l'enfant de découvrir et de s'approprier l'environnement qui l'entoure

- ***Instaurer des règles de vie, un cadre***

Elaboration des règles de vie avec les enfants.
Poser des limites claires et compréhensibles par tous.

- ***Personnaliser, décorer le centre à l'image des enfants et du thème***

Réalisation par l'équipe d'un décor, d'une fresque évolutive à chaque vacance en fonction de l'imaginaire. Réalisation par les enfants, de diverses activités manuelles qui complèteront le décor initial à l'image du thème.

- ***Participer à des jeux de piste dans le village***

Des grands sont organisés dans le village avec parfois la participation des acteurs locaux (commerçants, municipalité, associations).

Évaluation : Des régulations des règles de vie peuvent être faites en fonction des besoins observés par l'équipe. Au fil des activités et des jeux, nous observerons si les enfants sont en mesure de se repérer dans le centre (ex : aller chercher du matériel demandé) et dans le village lors des jeux.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement général

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne toutes les vacances exceptées celles de Noël ainsi que tous les mercredis en période scolaire. Le centre de Laguépie ferme ses portes du 7 aout au 1er septembre, cependant, des navettes seront assurées pour amener les enfants sur le site de Saint-Antonin-Noble-Val durant une partie de la période.

Le centre de loisirs est ouvert durant ses horaires habituels : **8h00 – 18h30**.

Pour les parents qui le souhaitent et qui en font la demande, le centre de loisirs peut ouvrir à 7h45. Les jours où nous n'avons pas de demande le centre de loisirs ouvrira à 8h00.

Pour les parents le désirant, l'accueil de loisirs assurera le repas du midi organisé par la maison de retraite de Laguépie avec laquelle nous sommes signataire d'une convention de prestation.

L'accueil des enfants pourra s'effectuer à la demi-journée de 7h45 à 12h30 ou 7h45 à 14h30 et de 12h00 à 18h30 ou 13h30 à 18h30.

Journée type pour les 3-11 ans

Horaires	Les 3/5ans	Les 6/11 ans
7h45 à 9h30	Accueil échelonné A leur arrivée au centre de loisirs, les enfants seront accueillis par l'équipe d'animation. C'est un moment d'échange et d'information entre les enfants, les parents et l'équipe, un temps de transition important où l'enfant doit se sentir accompagné et intégré dès son arrivée. Des ateliers éphémères seront organisés, des livres et des jeux seront mis à la disposition des enfants. **Le temps d'accueil est un temps d'activité à part entière** dans le cadre duquel un travail pédagogique doit être effectué.	

9h30 à 10h00	Temps de rangement et passage aux toilettes pour tous les enfants. Regroupement avant le début des activités et présentation de la journée au centre. C'est sur ce temps-là que les animateurs lancent aussi le fil rouge de la semaine ou de la journée (mini scénette par exemple)	
10h00 à 11h30	Début de l'activité Activités (variées et cohérentes avec les objectifs pédagogiques, mais aussi adaptées au rythme aux besoins et à l'âge des enfants). Afin d'adapter le temps d'activités au rythme de l'enfant, un temps libre sera organisé en fin de matinée. En fonction de leurs besoins et envies, après le temps d'activités les enfants ont la possibilité de faire des jeux libres ou des activités éphémères avec l'animatrice référente du groupe.	Début de l'activité Activités (variées et cohérentes avec les objectifs pédagogiques, mais aussi adaptées au rythme aux besoins et à l'âge des enfants). Afin d'adapter le temps d'activités au rythme de l'enfant, un temps libre sera organisé en fin de matinée
11h30 à 12h00	Rangement de l'activité ou du centre et passage aux toilettes avant le repas	
12h à 13h30	Le temps repas Le temps du repas est un moment privilégié de partage, de convivialité dans le cadre duquel peuvent s'acquérir des notions de vie collective.	
13h30 à14h 00	Les enfants qui font la sieste monte au centre	Jeux libres extérieurs dans la cour de l'école
14h00 à 14h45	Sieste ou temps calme pour les enfants qui ne font pas la sieste	Temps calme ou activités calmes proposées par l'animateur, possibilité pour ce qui le souhaite de finir l'activité du matin si cette dernière ne l'est

		pas. Sur le temps des mercredis (période scolaire), nous proposons de l'aide aux devoirs.
14h45 à 15h 00	Sieste ou rangement et passage aux toilettes pour ceux qui ne dorment pas	Rangement et passage aux toilettes avant le début de l'activité
15h00 à 16h15	Sieste avec réveil échelonné. Des petites activités sont menées en fonction du thème **ou** activités variées et cohérentes avec les objectifs pédagogiques Cette activité est menée en grand groupe enfin de travailler sur le partage et l'entraide Toutes les activités sont travaillées pour que petits et grands y trouvent leurs comptes	Activités variées et cohérentes avec les objectifs pédagogiques Cette activité est menée en grand groupe enfin de travailler sur le partage et l'entraide Toutes les activités sont travaillées pour que petits et grands y trouvent leurs comptes
16h15 à 16h45	**Goûter** et **petit temps libre** le temps d'effectuer les tâches de la vie quotidienne (débarrasser, laver les tables…) qui s'effectuerons à tour de rôle.	
16h45 à 18h30	Petits bilans individuels avec les enfants et temps calme avec des activités calmes aux choix (activités dites « autonomes » ou activités manuelles, collectives proposées par l'équipe) Retour au calme (salle de lecture disponible) Rangement, et départs échelonnés	

Vie quotidienne

La vie quotidienne est cruciale, afin de faciliter leur intégration dans le groupe ainsi que l'appropriation du centre nous devons leur apporter des repères spatio-temporels. Pour cela, l'équipe pédagogique met en place diverses choses : heures fixes pour les

différents temps de la journée (activité, repas, sieste, goûter etc), les impliquer dans la décoration du centre, mettre en place un système de musique qui indique le rangement et enfin utilisation de divers outils péda (météo des émotions, règles de vie, panneau de présentation de l'équipe et la roue de la journée type. Tous ces outils sont régulièrement évalués et renouvelés/ améliorés en fonction des constats faits par l'équipe et les enfants. L'équipe d'animation sera vigilante au bien-être de chaque enfant et veillera à leur état émotionnel, à leur fatigue.
Pendant le repas, les enfants choisissent à quelle table ils s'installent et avec qui ils mangent. Chaque enfant devra goûter à tout, même si c'est en petite quantité. L'équipe sera vigilante au non gaspillage de la nourriture, l'enfant ne prend dans son assiette que la quantité qu'il désire manger quitte à se resservir.

Règles de vie

Un règlement intérieur à l'attention des familles et commun à tous les accueils de mineurs de la CCQRGA est donné et signé par les familles à l'inscription des enfants.

Pour l'équipe d'animation et les enfants, des règles de vie sont régulièrement faites en commun, à l'aide d'un outil visuel et affichées dans le centre de loisirs. De plus, à chaque début de vacances, un temps est consacré à la présentation de ces règles sous forme de jeux.

Pour les animateurs, le téléphone est autorisé lors des temps de pause. Sur le reste de la journée, le téléphone reste un outil de communication en cas d'urgence.

Pour les enfants qui en ont le besoin et notamment pour les plus petits, hormis sur les temps d'activités et le temps repas ils auront la possibilité de garder avec eux leur doudou et leur sucette.

Les jeux violents en lien avec la guerre ou les armes sont strictement interdits.

Sur demande, nous autorisons les enfants à amener un jeu de la maison. A ce moment-là, un contrat oral est établi avec l'enfant afin que ce jeu ne soit pas vecteur de dispute.

Tout le monde devra s'exprimer correctement, les adultes montreront l'exemple.

En cas de non-respect des règles de vie mises en place avec les enfants, nous les sanctionneront. La sanction ne doit pas être blessante, vexante, un châtiment corporel ou une privation. Elle doit être proportionnelle à la faute commise. La sanction a pour but de faire comprendre sa faute et permettre ainsi de réintégrer sa place au sein du groupe. Une sanction est éducative, l'enfant répare sa bêtise : soit par l'excuse soit réparation concrète d'un dégât SANS HUMILIATION.

NATURE DES ACTIVITES

Activités prestataires

Nous faisons régulièrement appel à des prestataires (intervenants ou sortie) lors des mercredis en ALAE ou pendant les vacances scolaires.

Le tableau ci-dessous sera complété à chaque période :

Prestataire	Adresse	Contact

Activités menées par les animateurs

Les animateurs mèneront des activités diverses et variées en lien avec le thème choisi. Chaque semaine, les enfants participeront à un **atelier cuisine**. Cet atelier permet aux enfants de découvrir le plaisir de manger ce que l'on vient de cuisiner et également de découvrir de nouvelles saveurs. La cuisine est également un bon moyen d'expression pour permettre aux enfants un peu plus réservés de prendre confiance en eux. Lors de

ces ateliers cuisine, les enfants pourront manger leur création lors du goûter.

Bon nombre d'activités de création seront au programme lors de ces vacances. Toutes ces **activités manuelles** seront des activités semi-guidées, où les enfants auront une certaine liberté afin de mettre à profit leurs talents ! Ces ateliers créatifs auront pour objectif de travailler la motricité fine, l'imagination et l'autonomie.

Enfin, des **grands jeux** baignés dans l'imaginaire et des jeux sportifs seront proposés. Lors de ces jeux, les notions de solidarité, d'entraide et d'esprit d'équipe seront valorisées. Le mélange des tranches d'âge dans ce genre de jeux est important pour nous, c'est un moyen de responsabiliser davantage les grands en ayant des plus petits dans l'équipe et d'accentuer encore plus cette notion d'entraide.

L'EQUIPE

L'équipe permanent est composée :

Direction	Claire Massot - *Deust Métiers de L'animation* Jade Fabre – *BAFD*
Auxiliaire de Vie de loisirs	Pierre Vilpoux – *BAFD* Laurie Balat – *DE Moniteur Educateur*

A chaque vacances, l'équipe sera complétée par des animateurs vacataires et des stagiaires BAFA.

Nom / Prénom	Diplôme	Période travaillée

Le rôle de chacun

Une fiche outil a été créé dans le but de clarifier le rôle de l'équipe tout au long de la journée (Cf annexe 1). De plus, des outils pédagogiques sont présents sur le centre pour faciliter le travail d'équipe.

Directrice

Administratif : Toute la partie administrative du centre sera à la charge de la direction. Elaboration en concertation avec l'équipe le planning des activités et contact à plusieurs reprises avec les divers prestataires. La gestion budgétaire et le lien avec la communauté des communes sera également réalisé par la directrice.

Moyens matériels / logistique : Le centre de loisirs dispose de livres, de jeux éducatifs, de jeux d'extérieur, de petit matériel pédagogique, d'un mobilier adapté (chaises, tables, rangements). Un bus sera loué pour les sorties. En cas d'effectif réduit le minibus de la municipalité de Laguépie sera emprunté, ainsi que ceux de la CCQRGA.

Relationnel avec l'équipe et les enfants : La direction est garante de la sécurité physique et morale des enfants. Elle fait partie intégrante de l'équipe d'animation aux côtés des autres animateurs. La direction veillera à obtenir une bonne cohésion d'équipe, où tout le monde échange et dialogue régulièrement. C'est aussi la personne garante du respect du protocole sanitaire en vigueur, de la part de l'équipe mais aussi des enfants et des parents.

Animateurs

Ils animeront les diverses activités mais également les temps d'activités libres en proposant des petits jeux, des temps de paroles. Les animateurs veilleront au respect des lieux et du matériel ainsi que des règles de vie. Ils seront vigilants à l'intégration de chaque enfant dans le groupe en étant à l'écoute de chacun.

La direction (Claire Massot ou Jade Fabre) sera l'assistante sanitaire, elle aura pour rôle d'assurer la remise des renseignements nécessaires pour chaque enfant. Elles devront s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé. Un registre sera à leur disposition qui sera tenu à jour avec les détails des soins apportés. Toutes les trousses de secours seront tenues à jour.

Bien évidemment, l'équipe d'animation sera garante de la sécurité physique et morale des enfants.

LE RELATIONNEL

La communication entre les différents acteurs est indispensable pour un bon fonctionnement. Il est essentiel que tout le monde puisse dialoguer, être entendu, et avoir toutes les informations importantes.

Relations avec les parents

Le dialogue avec les parents sera privilégié afin d'instaurer un climat de confiance et d'échange. Afin d'avoir un fonctionnement cohérent, les parents seront intégrés aux discours et aux agissements de l'équipe d'animation.

Un programme d'activité explicite sur lequel apparaîtra des informations pratiques (équipement spécifique à prévoir, horaire spécifique à l'activité...) sera distribué aux parents par le biais de l'école ou par mails et affiché. En ce qui concerne la vie des enfants au centre, l'équipe d'animation se doit d'être transparente afin d'instaurer un climat de confiance avec les parents. Informer les parents sur les activités et le fonctionnement par l'intermédiaire de plannings, par voie d'affichage dans le hall d'accueil et dans la vitrine extérieure ou par le biais de l'école. Avoir une réelle écoute et répondre aux attentes des familles en restant disponible pendant les temps d'accueil (matin et soir). Avoir un relais téléphonique à chaque fois que cela est nécessaire (maladie, informations de dernière minute, gestion d'un conflit...). Être à l'écoute de demandes spécifiques (souplesse de demandes d'arrivée au centre, plus de disponibilité par rapport à leur enfant sur des problèmes spécifiques...).

Ce projet pédagogique sera également un moyen de faire connaître aux parents le fonctionnement de l'ALSH et de l'ALAE ainsi que nos différents objectifs.

Relations animateurs / enfants

Une relation basée sur un respect mutuel doit être instaurée. Nous devrons faire preuve d'une autorité adaptée en fonction des activités et des situations.

L'équipe doit privilégier le dialogue, l'écoute dans ses interventions et ses orientations

pédagogiques et se doit d’assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. De plus, nous mettrons tout en place pour motiver les enfants à chaque activité. Un bilan sera effectué à chaque fin de journée afin d'amener les enfants à évaluer leur journée et faire remonter d'éventuels problèmes.

Au sein de l'équipe

Le comportement de l’équipe d’animation devra être adapté aux valeurs éducatives de la communauté de communes QRGA. L’équipe devra afficher un comportement cohérent et unanime dans les différentes actions auprès des enfants et envers les parents. Des temps de régulations seront établis chaque fin de journée. Les enfants devront être préservés des problèmes relationnels et organisationnels de l’équipe d’animation (désaccord, divergences professionnelles) qui devront s’entendre en dehors de leurs présences. En tant que directrice, nous tiendrons un rôle de médiation entre les membres de l'équipe d’animation si le besoin s'en fait ressentir.

EVALUATION

L’évaluation fait partie intégrante du projet pédagogique. Elle constitue un levier essentiel pour permettre à chaque membre de l’équipe d’animation, qu’il soit diplômé ou en formation, de progresser, de se remettre en question et de faire évoluer sa pratique professionnelle. Elle permet non seulement de valoriser les réussites, mais aussi de repérer les points à améliorer pour mieux répondre aux besoins des enfants.

Afin de favoriser cette démarche, le directeur met en place différents outils et temps d’échanges. Des réunions d’équipe sont ainsi organisées chaque soir, après les activités. Ces moments de concertation permettent à chacun de revenir sur la journée écoulée, d’identifier d’éventuelles difficultés rencontrées, de proposer des pistes de résolution et d’adapter l’organisation des journées suivantes. Ces échanges sont également des occasions privilégiées pour partager ses ressentis, exprimer ses envies ou ses craintes dans un cadre bienveillant.

Il est essentiel que ces ajustements et discussions aient lieu à l’écart des enfants. Aucun conflit ou tension au sein de l’équipe ne devra être visible durant les temps d’animation. Le respect de ce cadre garantit un climat serein et sécurisant pour les jeunes.

Le ressenti des enfants est primordial dans l'évaluation du séjour.

L’équipe d’animation prendra le temps de compléter une grille bilan avec les enfants (voir annexe1).

Ils devront lors de ce bilan exprimer leurs souhaits, leurs critiques tant positives que négatives sur différents critères afin que l’équipe d’animation puissent réajuster le projet au plus près des objectifs des enfants

Annexes

ANNEXE 1 : Le rôle des animateurs au fil de la journée

Rôle des anims

ALSH LAGUEPIE



Accueil du matin

- Accueillir les enfants avec le sourire et prendre des informations si besoin
- Les pointer sur la fiche d'appel
- Accompagner l'enfant mettre sa pince à émotion et s'assurer qu'il aille bien
- Jouer avec les enfants, les surveiller activement en étant auprès d'eux
- S'assurer que toutes les missions d'ouverture soient réalisées (cf document ouverture/fermeture)



Activité du matin

- Préparer tout son matériel d'activité AVANT
- Regrouper les enfants, les accompagner sur le passage aux toilettes
- Lancer l'imaginaire (déguisement, scénettes, interactions de toute l'équipe avec les anims déguisés)
- Faire son activité ou participer activement à l'activité de son binôme
- RANGER tout son matériel



Repas

- Faire passer les enfants aux toilettes
- Les aider à s'habiller
- Les compter avant de descendre
- Servir en demandant aux enfants "j'aime ou j'aime pas"
- Aider les plus jeunes à couper
- Les accompagner sur le débarassage
- Prendre une pause en relais :)



Sieste / Temps calme (petits)

- Remonter de la cantine avec les enfants de - 6 ans (maximum à 13h30)
- Faire passer les enfants obligatoirement aux toilettes
- Pour l'anim référent de la sieste :
  - Les aider à se déshabiller et ranger les affaires dans les casiers
  - Raconter une histoire/ mettre de la musique (au choix de l'anim)
  - Accompagner les enfants à l'endormissement
  - Faire respecter les règles de la salle de sieste (silence, ne pas réveiller les autres, se lever dans le calme... etc)
  - Sortir de la salle de sieste lorsque tous les enfants dorment ou sortir avec les enfants qui n'ont pas trouvé le sommeil)
  - Noter les heures d'endormissement et de réveil sur le tableau du sommeil
- Pour l'anim référent du temps calme :
  - Aider l'anim sur le coucher des enfants
  - Lire des histoires aux enfants qui ne dorment pas dans la salle d'activité en attendant l'arrivée des plus grands



Temps calme (grands)

- **Après le repas : proposer des jeux dans la cour ou en salle de motricité ou surveiller activement les enfants dans leurs jeux**
- **Fin du "temps libre" à 14h00**
- **Remonter au centre**
- **Expliquer chaque jour les règles du temps calme avant de rentrer dans le centre**
- **Proposer des jeux calmes (perles, jeux de société, coloriage, etc)**
- **Faire respecter les règles : chuchotement, jeux calme jusqu'à 15h avant le lancement de l'activité.**



Activité de l'après-midi

- **Idem activité du matin**
- **Pour les enfants se reveillant de la sieste : leur proposer une activité de la malle dédiée à cela.**
- **L'animateur/trice restant au centre avec les plus jeunes se charge de préparer le goûter à partir de 16h**



Goûter

- **Accompagner les enfants sur le passage aux toilettes**
- **Servir le goûter**
- **Aider les enfants si besoin (servir de l'eau, couper la tartine, etc)**
- **Lancer le rangement /nettoyage grâce à la feuille de répartition des tâches et les accompagner dans leurs missions**
- **Débarbouiller les plus jeunes si besoin**



Accueil du soir

- **Ranger la salle de sieste, redonner les doudous aux enfants**
- **Faire le bilan individuel**
- **Proposer des jeux ou sortir les enfants qui ont généralement grand besoin de se défouler à cette heure ci.**
- **Faire un retour individualisé aux familles, présenter les activités réalisées et donner le temps de sieste pour les plus jeunes.**
- **S'assurer que l'enfant récupère toutes ses affaires et reparte avec le sourire :)**
- **S'assurer que toutes les missions de fermeture soient réalisées (cf document ouverture/fermeture)**